



Département de l'Ardèche

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL D'AGGLOMERATION

Séance du 13 décembre 2023

Nombre de membres	
Afférent au CC	En exercice
70	70
Présent	Votant
49	58

Date de convocation

7 décembre 2023

Développement Economique
- **Partenaires**
Accompagnement des
Entreprises -
Renouvellement de
l'adhésion à Réseau
Entreprendre Drôme Ardèche
(REDA) - 2024

N° de la délibération
2023-760

Secrétaire de séance :
Laëtitia BOURJAT

Le 13 décembre 2023 à dix-huit heures trente,

Le Conseil de la Communauté d'Agglomération ARCHE Agglo s'est réuni à la Salle Charles TRENET à Tain l'Hermitage sous la présidence de Monsieur Frédéric SAUSSET.

Présents : MM. Xavier ANGELI, Pascal BALAY, Paul BARBARY, Pascal BIGI, Mme Véronique BLAISE, MM. David BONNET, Jean-Louis BONNET, Mme Laëtitia BOURJAT, MM. Michel BRUNET, Patrick CETTIER, Pascal CLAUDEL, Mme Delphine COMTE, MM. Thierry DARD, Serge DEBRIE, Mme Christèle DEFRANCE, M. Denis DEROUX, Mme Amandine DEYGAS, M. Yann EYSSAUTIER, Mme Myriam FARGE, M. Bruno FAURE, Mme Christiane FERLAY, M. Gilles FLORENT, Mme Béatrice FOUR, M. Claude FOUREL, Mmes Annie FOURNIER, Isabelle FREICHE, MM. Michel GAY, Michel GOUNON, Mme Annie GUIBERT, M. Pierre GUICHARD, Mmes Laurence HEYDEL-GRILLERE, Elisabeth JUNIQUE, M. Gilbert LA RUSSA, Mmes Marie-Claude LAMBERT, Danielle LECOMTE, MM. Fabrice LORIOT, Jean-Louis MORIN, Mmes Stéphanie NOUGUIER, Agnès OREVE, Sandrine PEREIRA, M. Jacques POCHON, Mme Nathalie RAZE, MM. Alain SANDON, Frédéric SAUSSET, Pascal SEIGNOVERT, M. Bruno SENECLAUZE, Jean-Paul VALLES, Roger VOSSIER, Jean-Louis WIART.

Excusés : M. Laurent BARRUYER (pouvoir à M. Frédéric SAUSSET), Mme Muriel FAURE (pouvoir à M. Michel GOUNON), Mme Valina FAURE (pouvoir à Mme Annie FOURNIER), M. Laurent MAILLARD (pouvoir à Mme Nathalie RAZE), M. Jean-Michel MONTAGNE (pouvoir à M. Michel BRUNET), Mme Isabelle POUILLY (pouvoir à Mme Marie-Claude LAMBERT), M. Régis REYNAUD (pouvoir à son suppléant M. Gilbert LA RUSSA), Mme Ingrid RICHIOUD (pouvoir à M. Bruno FAURE), M. Gérard ROBERTON (pouvoir à M. Pascal CLAUDEL), M. Jean-Christophe WEIBEL (pouvoir à M. Pascal BIGI), M. Xavier AUBERT, M. Guy CHOMEL, Mme Mélanie DONGEY, M. Patrick FOURCHEGU, M. Isabelle GUILLIAUMET, M. Emmanuel GUIRON, M. Pierre MAISONNAT, Mme Christelle MARION, M. Charles-Henri RIMBERT, M. Vincent ROBIN, Mme Anne SCHMITT, Mme Michèle VICTORY.

Réseau Entreprendre Drôme Ardèche (REDA) est une association qui accompagne les créations et/ou reprises de TPE/PME, en collectif et en individuel, sur 2 ans.

A la différence de l'ADIE et d'Initiative 2607, REDA demande une contrepartie de 5 créations d'emplois minimum à 3 ans. L'association propose des prêts d'honneur à taux 0, de 15 000 à 50 000 € avec différé de remboursement de 18 mois (fonds de financement de l'association = 350 000 €).

REDA intervient en faveur d'entreprises de taille plus importante par rapport à celles accompagnées par l'ADIE et Initiative 2607 :

- 300 à 350 appels par an • 50 dossiers retenus pour étude • 10 à 12 lauréats par an ;
- Tous secteurs sauf agriculture et professions libérales ;
- Taux de pérennité de 85 % à 5 ans ;

L'association Réseau Entreprendre Drôme Ardèche a été créée en décembre 1998 : 322 lauréats accompagnés depuis la création pour plus de 2 000 emplois créés ou maintenus.

Il s'agit d'un collectif de chefs d'entreprises en activités bénévoles : 188 membre en 2023 en Drôme-Ardèche :

- Collectivités impliquées : Valence Romans Agglo, CC DRAGA, CCPDA, Montélimar Agglomération
- Entreprises et chefs d'entreprises ARCHE Agglo : cave de Tain, Fayol, Comptoir Rhodanien, Sodimas, TTEC, Valrhona, Christophe CAMUS

Le fonds de financement est alimenté par les cotisations des membres.

Vu l'arrêté inter préfectoral n°07-2021-10-28-00006 en date du 28 octobre 2021 entérinant les statuts de la Communauté d'Agglomération ARCHE Agglo ;

Considérant la délibération n° 2023-227 du 5 avril 2023 autorisant le renouvellement de l'adhésion d'un montant de 1 525 € pour 2023 ;

Considérant la sollicitation de REDA pour le renouvellement du partenariat avec ARCHE Agglo pour la 6^{ème} année consécutive ;

Considérant que l'action du REDA est complémentaire à celle d'Initiative 2607 et de l'ADIE et permet de mailler tous les types d'entrepreneurs sur le territoire d'ARCHE Agglo en matière de création reprise ;

Considérant l'évolution de la grille de cotisation du REDA ;

Considérant les projets financés sur le territoire d'ARCHE Agglo depuis l'adhésion de la collectivité :

4 projets ont été financés et/ou accompagnés sur le territoire ARCHE Agglo depuis l'adhésion de la collectivité :

- 1 prêt d'honneur de 40 000 € à M. Laurent BOYER, repreneur de la société Siroco basée à Tournon sur Rhône (ZA Champagne).
- 1 prêt d'honneur de 20 000 € à M. Olivier MASTORAKIS, repreneur de l'entreprise Restaurant Traiteur Marmey à Saint-Victor.
- 1 accompagnement humain à M. Marc MATTHIEU, repreneur de l'entreprise EATB à Mercuriol-Veaunes
- 1 prêt d'honneur de 25 000 € à M. Kévin MARKARIAN, repreneur de l'entreprise Ecopack Concept à Beaumont-Monteux.

Considérant l'avis favorable de la commission Economie du 28 novembre 2023 ;

Considérant l'avis favorable du bureau du 30 novembre 2023 ;

Après en avoir délibéré à :

- 58 Voix pour
- 0 Voix contre
- 0 Abstention


Le Conseil d'Agglomération :

- APPROUVE le renouvellement de l'adhésion au REDA pour un montant de 2 000 € pour 2024 ;
- AUTORISE le Président ou le Vice-président en charge du Développement économique à signer tout document afférent à la présente.

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an ci-dessus.

Tous les membres présents ont signé au registre.

Pour extrait certifié conforme,
Mercurol-Veaunes, le 13 décembre 2023.

Envoyé en préfecture le 15/12/2023
Reçu en préfecture le 15/12/2023
Publié le 
ID : 007-200073096-20231213-DELIB_2023_760-DE